



#2023



**info** Bretagne  
**Jeunes**  
EXPLOREZ LES POSSIBLES



# Formation Initiale Information Jeunesse

*La FIJ est la Formation Initiale Information Jeunesse, obligatoire pour assurer les missions d'informatrice ou informateur jeunesse, elle dure 14 jours répartis de janvier à septembre avec un tronc commun national de 11 jours et 3 jours d'approfondissement.*

# LES MODULES

## ■ **MODULE 1 – 3 JOURS – MORBIHAN**

### **CONNAÎTRE SON MÉTIER ET SON ENVIRONNEMENT**

Comprendre son environnement de travail et sa mission Info Jeunes.

## ■ **MODULE 2 – 3 JOURS – FINISTÈRE**

### **CRÉER LES CONDITIONS D'EXERCICE À LA FONCTION D'INFORMATEUR-TRICE**

Se doter des moyens de répondre à la demande (savoir et savoir chercher/se doter d'un fonds documentaire et l'entretenir par une veille adaptée), organiser son espace et évaluer son action.

## ■ **MODULE 3 – 3 JOURS – SAINT-BRIEUC**

### **ASSURER LES ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DU PUBLIC**

Accueillir et accompagner le public, mener un entretien individuel, concevoir et mener des actions d'animation de l'information.

## ■ **MODULE 4 – 2 JOURS – ILLE-ET-VILAINE**

### **COMMUNIQUER ET INTÉGRER LES MÉDIAS SOCIAUX DANS SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

Construire une stratégie de communication, savoir présenter les missions du SIJ et utiliser les médias sociaux dans sa communication.

## ■ **MODULE 5 – 3 JOURS – CRIJ BRETAGNE**

### **DÉCOUVRIR LES THÉMATIQUES PHARES DE L'INFORMATION JEUNESSE**

Concevoir et mettre en oeuvre des ateliers d'information thématiques en s'appuyant sur les outils pédagogiques du réseau.



# LE CALENDRIER



<b>DATES</b>	<b>LIEU</b>
<i>Module 1</i> 25, 26 et 27 janvier	<i>Info Jeunes Ploemeur</i>
<i>Module 2</i> 1, 2 et 3 mars	<i>Info Jeunes Brest</i>
<i>Module 3</i> 29, 30 et 31 mars	<i>ADIJ 22 - Saint-Brieuc</i>
<i>Module 4</i> 8 et 9 juin	<i>Info Jeunes Dinard</i>
<i>Module 5</i> 27, 28 et 29 septembre	<i>CRIJ Bretagne</i>

## CONTENU ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne théorie, travaux de groupe et mise en pratique. Elle se base sur **le référentiel métier Informateur Jeunesse** et permet la prise en main de l'ensemble des outils dédiés à l'Information Jeunesse.

## PUBLIC

A destination des informatrices et informateurs nouvellement arrivés dans le réseau.

## PRÉ-REQUIS

Formation ouverte aux professionnels en poste, pas de pré-requis particulier. Une adaptation du parcours est possible selon positionnement, à confirmer auprès de la chargée de formation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation.

**DURÉE** : 14 jours de formation en présentiel.

**HORAIRES** : 9h30 -17h30 le 1er jour - 9h -17h les jours suivants.



# INSCRIPTION

**FRAIS ADMINISTRATIFS : 60 euros**  
Frais pédagogiques pris en charge par l'Etat et la Région

**CONTACT : [adeline.lebrun@crij.bzh](mailto:adeline.lebrun@crij.bzh)**

**ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :** Merci de nous signaler votre handicap au moment de l'inscription pour adapter la formation à votre situation dans la mesure du possible.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Votre inscription est à confirmer par le renvoi du formulaire d'inscription via l'espace pro :  
**<https://www.pro.infojeunes.bzh/nos-formations/> Chapitre Formation Informateur - Informatrice  
Jeunesse**

Une invitation personnalisée sera envoyée à chaque participant inscrit avant chaque module avec les détails des horaires et du lieu. Une attestation de présence sera envoyée après chaque module ainsi qu'une attestation de formation en fin de parcours.

La formation initiale ne concerne que les Informateurs jeunesse, un module découverte est proposé à tous les autres professionnels, se référer au Programme Régional de Formation.



**LE RÉFÉRENTIEL MÉTIER INFORMATEUR INFORMATRICE JEUNESSE**  
**LE RÉFÉRENTIEL COMPÉTENCE INFORMATRICE JEUNESSE**